**Analyse structurelle et historique de l’AQRAFE**

* Novembre 1998 : première constitution de l’ACRAFE – section Québec, le comité exécutif était composé de 4 membres (présidence, vice-présidence, trésorerie et secrétariat).

Les objectifs de l’Association sont définis dans la constitution :

1. Promouvoir le développement professionnel de ses membres.
2. Favoriser les échanges et les communications entre les responsables des bureaux d’aide financière des établissements universitaires au Québec concernant les différents programmes d’aide financière aux étudiants.
3. Analyser et évaluer les programmes gouvernementaux d’aide financière aux étudiants ainsi que les politiques et procédures en fonction des besoins et du bien-être des étudiants.
4. Effectuer, au besoin des études en matière d’aide financière aux étudiants.
5. Collaborer avec tous les organismes ayant des intérêts communs avec l’Association.
* Octobre 1999 : le comité exécutif de l’ACRAFE – section Québec se lance dans une campagne de recrutement pour bonifier le nombre de membres au sein de l’association. On propose de briser l’isolement, partage et échange de connaissances et compétences et faire entendre la voix des bureaux d’aide financière auprès de l’AFÉ.
* 1999 : représentation de la présidence auprès de l’AFÉ pour différents dossiers problématiques et proposer notre expertise et nos connaissances pour bonifier le programme d’aide financière.
* 1999 : Participation des membres de l’ACRAFE – section Québec au colloque de la Fondation canadienne des bourses du millénaire.
* 2000 : problème de reconnaissance de l’association auprès des instances gouvernementales. Le MELS ne considère pas la légitimité de l’ACRAFE – section Québec (surtout qu’elle comporte une consonance canadienne dans son nom). On indique à l’association que l’interlocuteur doit être la CRÉPUQ.
* 2000 : représentation de la présidence auprès de la CRÉPUQ concernant la modification à venir du programme d’aide financière
* 2003 : production et transmission d’un mémoire de l’ACRAFE – section Québec au CCAFÉ en vue de la refonte du programme d’aide financière aux études
* 2003 : collaboration et participation active des membres de l’association à l’implantation du système Contact. Le modèle ontarien semble être la référence dans les échanges avec le MELS.
* 2004 : coupure de 100M$ dans l’éducation, le programme d’aide financière est particulièrement touché (plus de prêts et moins de bourses). Représentation de la présidence de l’ACRAFE – section Québec auprès du ministre pour souligner l’inquiétude de la population étudiante.
* 2005 : création de l’AQRAFE et demande d’enregistrement du nom de l’association. Elle s’inspire de CASFAA.
* 2006 : premier projet de constitution de l’association. 4 officiers forment l’exécutif : présidence, vice-présidence, trésorerie et secrétariat.
* 2006 : participation des membres de l’AQRAFE au colloque de l’AFÉ
* 2006 : début des demandes du MELS à l’AQRAFE de fournir des candidatures pour le comité des demandes dérogatoires (Juliette Perri a manifesté son intérêt à ce moment).
* 2006 : participation de l’AQRAFE à un mandat de réorganisation des affichages dans Contact à la demande du ministre
* 2009 : participation des membres de l’association à un comité pandémie afin de fournir aux établissements d’enseignement des trousses pour travailler de la maison… ☺
* 2009 : modification à la structure du comité exécutif de l’AQRAFE. Un poste de président(e) sortant(e) est créé. Aussi, on modifie l’appellation de trois autres postes : le secrétariat devient vice-présidence affaires internes, la trésorerie devient vice-présidence aux finances et la vice-présidence devient vice-présidence aux affaires externes.
* 2011 : introduction de nouveaux sujets d’ateliers lors des rencontres annuelles des membres de l’AQRAFE (counseling étudiant, littératie financière, programme études travail).
* 2011 : demande du comité régional des responsables du Saguenay de collaborer et échanger avec l’AQRAFE. Objectifs : briser l’isolement, partage d’expertise et de connaissances.
* 2012 : demande de responsables de bureaux d’aide financière de certains collèges publics de rejoindre l’AQRAFE.
* 2013 : accueil de membres de collèges publics au sein de l’association
* 2014 : Suite à l’arrivée de nouveaux membres du secteur collégial, création de deux nouveaux postes d’officiers au sein du comité exécutif, vice-présidence aux affaires collégiales et vice-présidence aux affaires universitaires. Changement d’appellation pour le poste de vice-présidence aux affaires internes qui devient vice-présidence aux affaires internes et communications.
* L’historique général de l’association est bien résumé sur le site Internet : <http://aqrafe.ca/a-propos/histoire/>
* On y retrouve également la mission tel que souhaité par les membres jusqu’à maintenant : <http://aqrafe.ca/a-propos/mission/>

Si on résume l’analyse structurelle et historique de l’AQRAFE :

* Depuis sa création, l’association porte une couleur très marquée AFÉ. Ce sont les principaux enjeux, sujets de discussion et réalité qui touchent les membres.
* Les difficultés de communication, les incohérences et problèmes qui touchent le système et les différents échanges avec les représentants de l’AFÉ sont des thèmes récurrents.
* Depuis sa création, il y a des rencontres régulières entre les responsables de l’AFÉ et des représentants de l’AQRAFE. Les membres relèvent régulièrement les problématiques et anomalies et alimentent constamment l’AFÉ en ce sens.
* Les membres de l’association ont toujours été impliqués dans différents comités de l’AFÉ (conjoints, COPAR, COPARCO) ou ministériels (demandes dérogatoires, CCAFÉ).
* Les objectifs ciblés lors de la création de l’association demeurent encore d’actualité : briser l’isolement, partage d’expertise et de connaissances, représentation auprès de l’AFÉ.